

Nos références : COM036252 du 13/07/2023
Compte client : 05900944
Vos références : CDE DEV0182691-1 - MIGT13
Adresse de livraison

SI CONTACT
110 Rue Emilien Gautier

13290 Aix en Provence Cedex
France

Adresse de facturation

SI CONTACT
110 Rue Emilien Gautier

13290 Aix en Provence Cedex
France

Votre contact : DWI DW Pro interne
E-mail :
Tél : 04.42.90.16.04

N° TVA intra. client :

Nous avons déménagé depuis le mardi 19 avril 2022! Voici notre nouvelle adresse :
110 rue Emilien Gautier, ZAC de Lenfant, 13290 Aix-en-Provence.
Vos interlocuteurs ainsi que leurs coordonnées téléphoniques et email restent inchangés.

Référence	Désignation	Qté	PU HT	Montant HT	TVA
<u>BL N° 73592 du 08/09/2023</u>					
NEWLINE TT-7521Q	LYRA TT-7521Q - Ecran Tactile 75 " - 400 cd/m² - 20 points de contact, résolution 4K 60Hz, Angle de vue de 178°, Verre trempé 7H anti-reflet, a (Eco-participation unitaire HT : 2,50) N° Série : DEIC1G6MC55692	1	2 099,30	2 099,30	1
NEWLINE HW86	HW86 - Support mobile pour écran de 55 à 100'' avec tablette camera et etagere	1	461,23	461,23	1
YEALINK A30-010	1206652 - Yealink A30-010 - Barre Android de collaboration vidéo à double optique native Microsoft Teams/Zoom/Mode BYOD pour les moyennes salles ave N° Série : B106423062500386	1	1 278,78	1 278,78	1
FOURNITURE	FOURNITURE DE MATERIEL	1	17,50	17,50	1
INSTALL/POSE INT	PRESTATIONS: ETUDE - PREPARATION - INSTALLATION - CONFIGURATION - POSE MATERIEL - TEST - PRISE EN MAIN RAPIDE UTILISATEUR	1	245,00	245,00	1
DEPLACEMENT Z1	DEPLACEMENT TECHNICIEN Z1	1	17,50	17,50	1
Sous-total BL : 4 119,31					

Code	Tx	Base HT	Montant TVA	Eco-participation HT	2,50	Total HT	4 121,81 €
1	20,00	4 121,81	824,36			Total TVA	824,36 €
Conditions de règlement :		Echéance : 31/10/2023	Domiciliation DWPRO : SOCIETE GENERALE BIC : SOGEFRPP IBAN : FR76 30003 00050 00025712708 34			Total TTC	4 946,17 €
Virement à 45 jours fin de mois						Devise : EUR	Page 1/1

Les marchandises livrées demeurent notre entière propriété jusqu'au paiement intégral de leurs prix (Loi du 12.05.80). Pas d'escompte pour paiement anticipé, passé la date d'échéance, tout paiement différé entraîne l'application d'une pénalité de 3 fois le taux d'intérêt légal (Loi 2008-776 du 04/08/2008) ainsi qu'une indemnité forfaitaire pour frais de recouvrement de 40 euros (Décret 2012-1115 du 02/10/2012)